



Le 31 août 2020

INSTANCE LOCALE DE CONCERTATION

Raccordement au réseau de transport d'électricité de 



Rte

Vos interlocuteurs du Projet



Le réseau
de transport
d'électricité

Gabriel DUDICOURT

Responsable du projet

gabriel.dudicourt@rte-france.com

Daniel DEGHILAGE

Chargé d'étude de la concertation

daniel.deghilage@rte-france.com



Lisa BOUDEHENT

Chargée d'étude

lisa.boudehent@arcadis.com



Sommaire

- 1. LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DU PROJET RTE**
- 2. LE MAÎTRE D'OUVRAGE : RTE**
- 3. LE PROJET DE RACCORDEMENT**
- 4. LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**
- 5. L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :**
 - validation Aire d'étude ;
 - validation Emplacement de Moindre Impact du poste ;
 - validation Fuseau de Moindre Impact de la liaison souterraine.
- 6. LE PLANNING PRÉVISIONNEL**

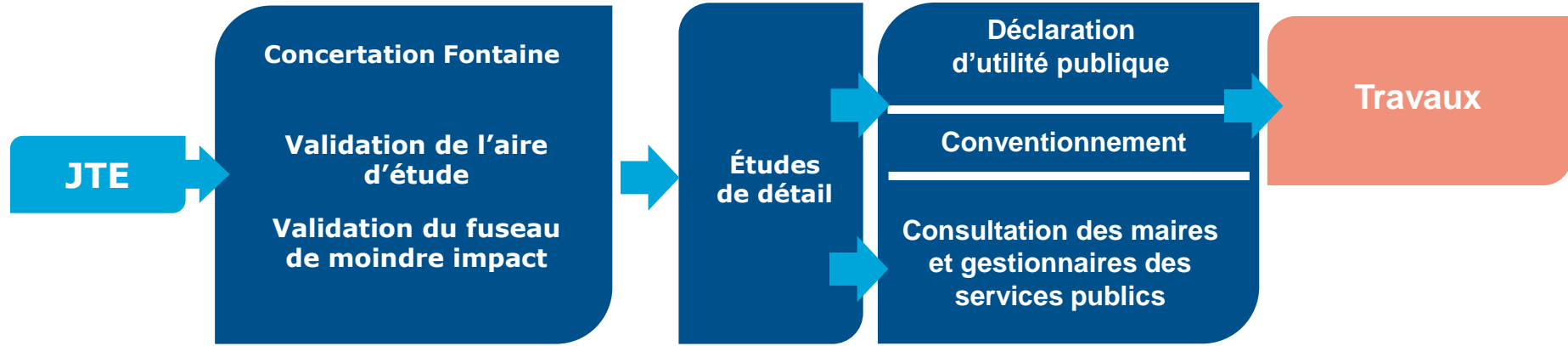


01

Les procédures administratives



Procédures administratives



Objectifs de la réunion plénière :

- **partager les informations sur le projet (justification, caractéristiques, calendrier...)** ;
- **valider les caractéristiques du projet :**
 - **aire d'étude ;**
 - **fuseau et emplacement de moindre impact.**

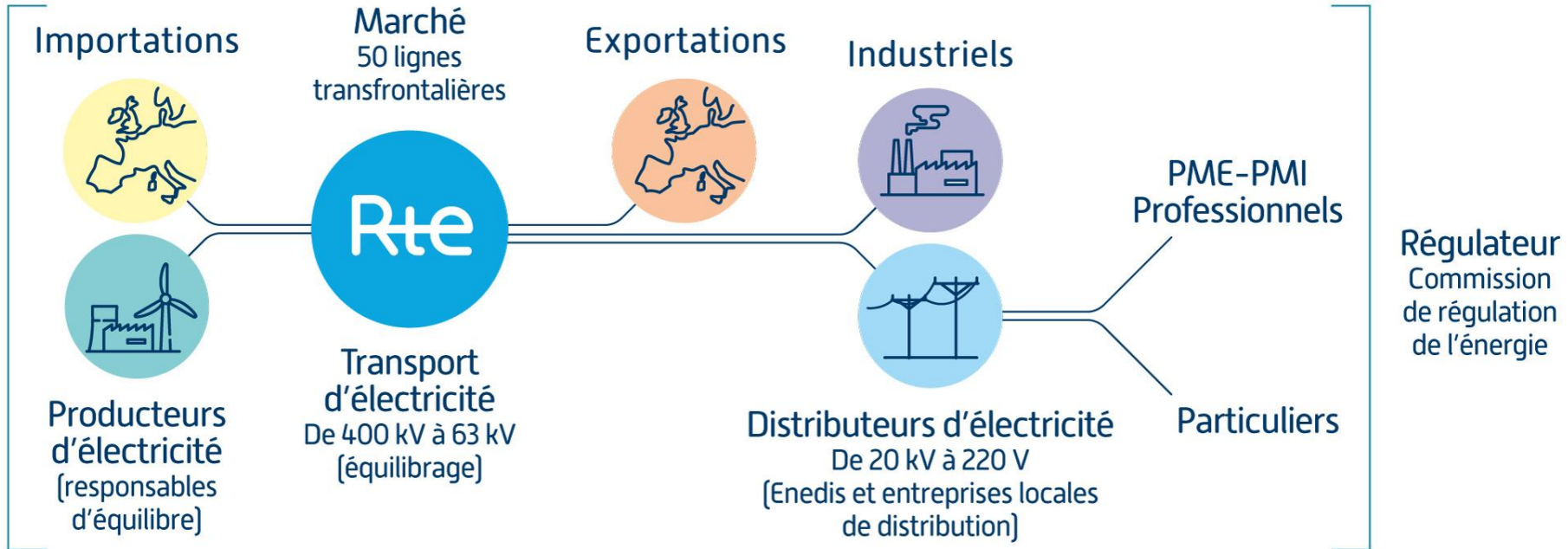


02

Présentation de RTE



Le maître d'ouvrage





03

Le projet de raccordement



Pour le raccordement du client GridLink au réseau de transport d'électricité français :

- Réalisation d'un poste électrique raccordé sur le réseau 400 000 volts ;
- Création d'une double liaison souterraine à 400 000 volts, en courant alternatif, depuis la station de conversion GridLink sur environ 3 km.

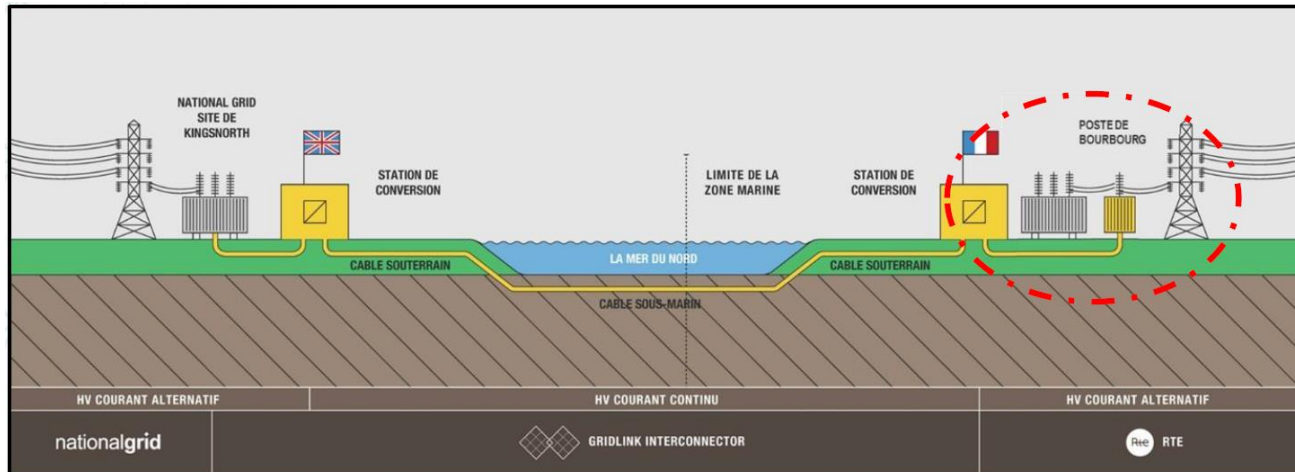


Schéma de principe du projet GridLink et de son raccordement

Localisation du site et réseau RTE



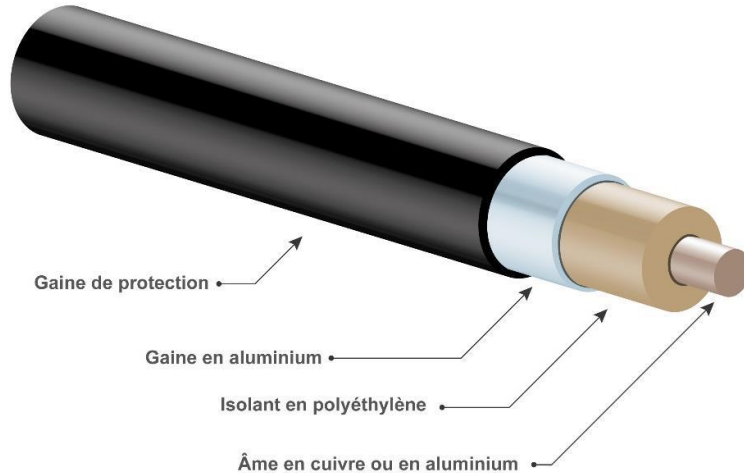


04

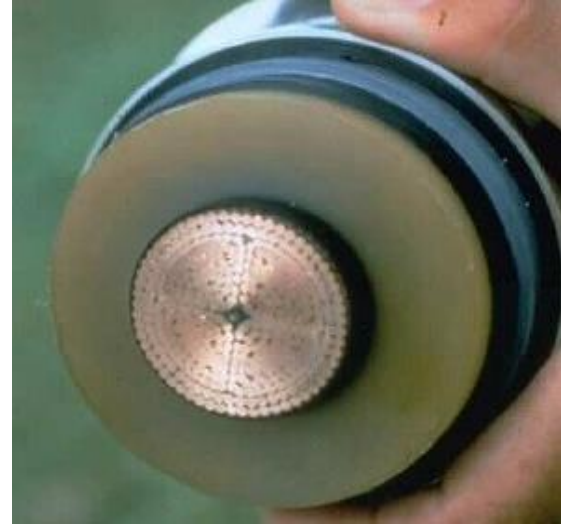
Les caractéristiques techniques



Caractéristiques de la double liaison souterraine



**Double liaison
souterraine, chacune
composée de 3 câbles
conducteurs de ce type**



Caractéristiques de la liaison souterraine

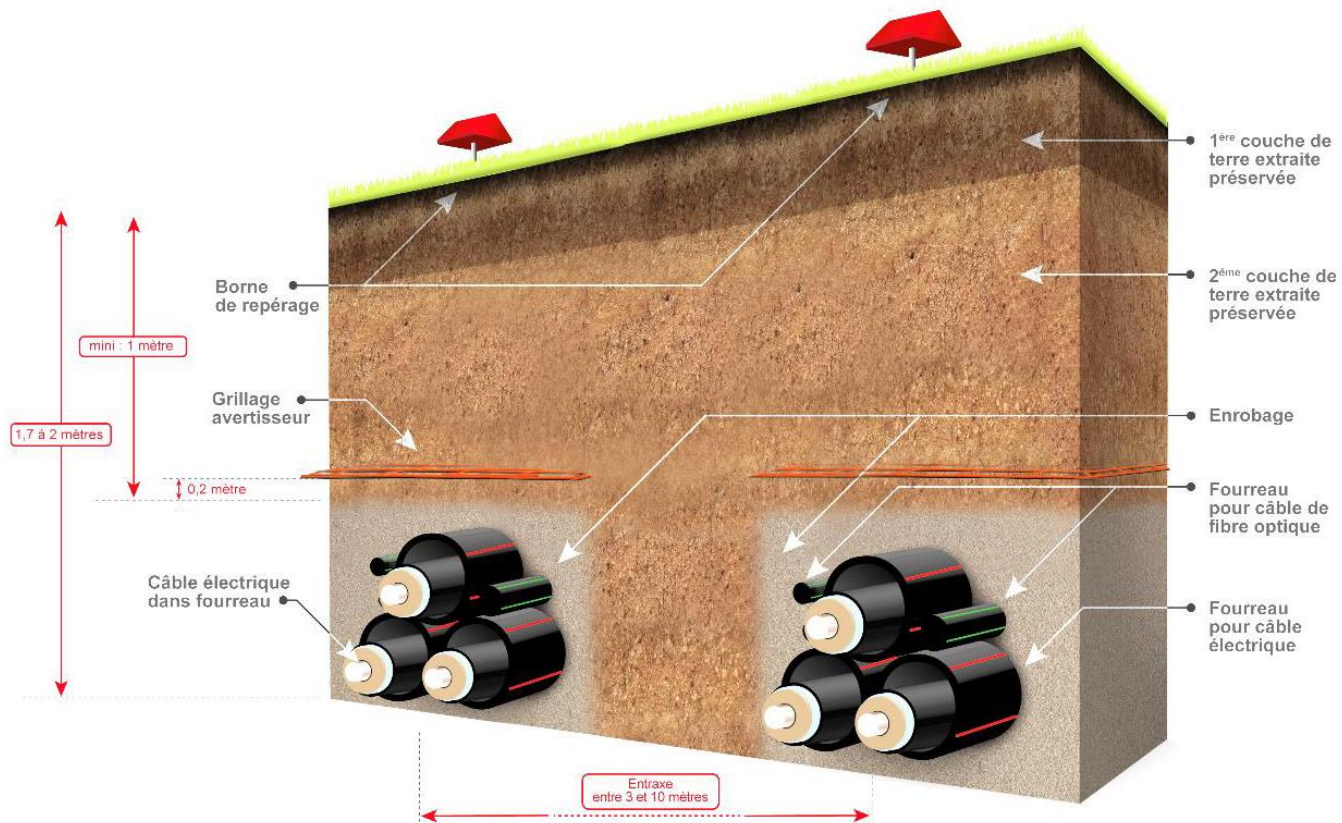


Puits de permutation (visitable)



Chambres de jonction (non visitable)

Principe des travaux



Copyright © RTE – document de travail

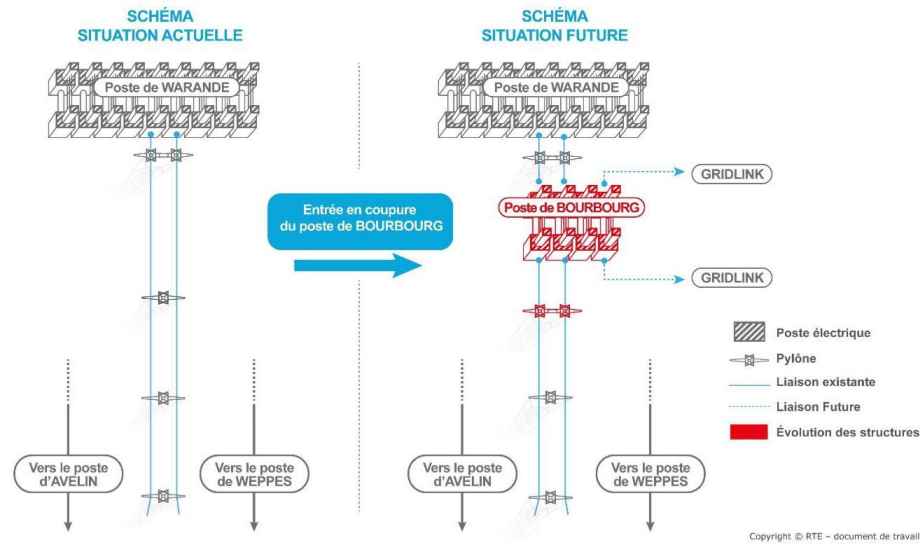
Schéma de principe d'une double liaison souterraine

Installation de la liaison





Construction du poste électrique de Bourbourg



**Connexion des 2 liaisons à celles d'Avelin
- Warande et Warande - Weppes**



05

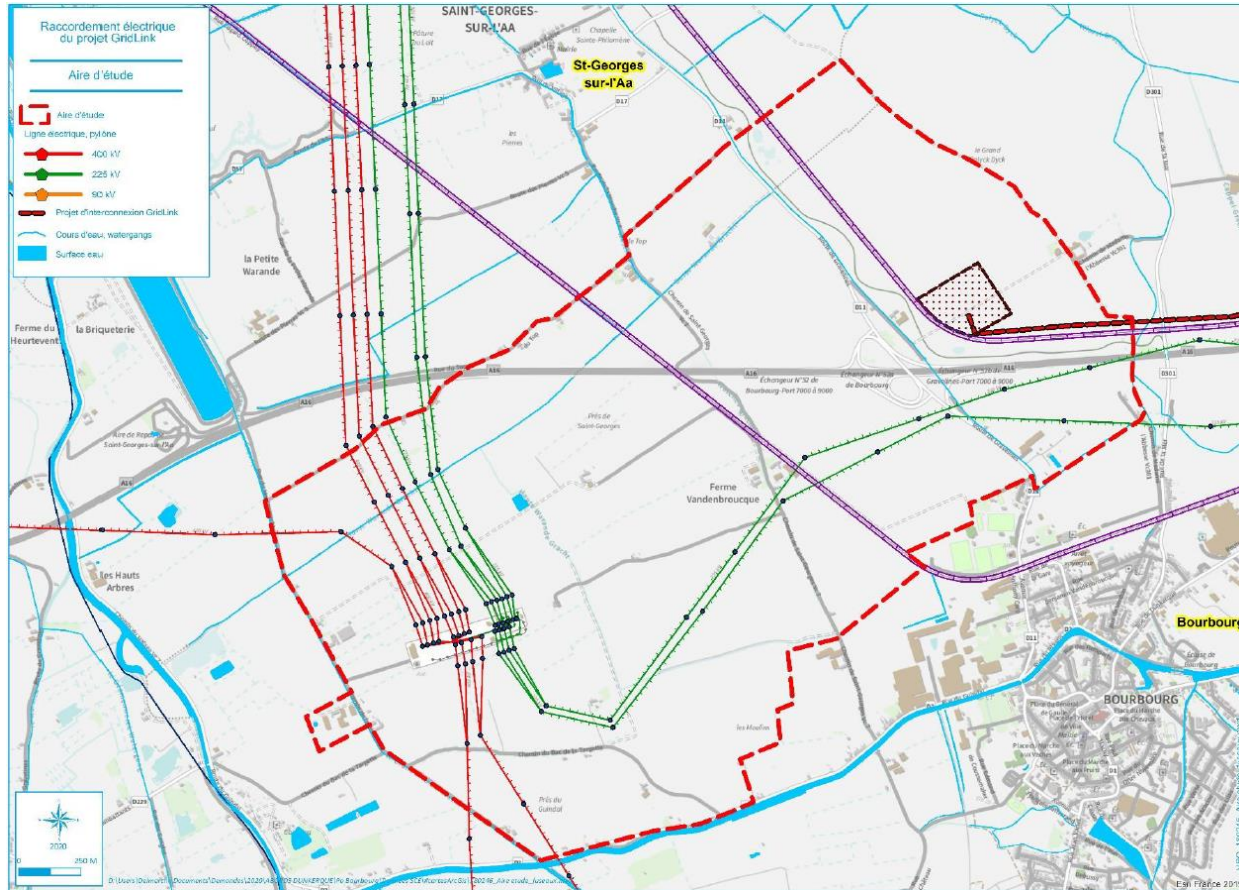
L'environnement du projet





Proposition d'aire d'étude





- Environ 540 ha ;
- évitement de zones humides protégées au PLUc, du Parc des rives de l'Aa, des zones urbanisées (actuelles ou en projet), des périmètres de protection de monuments historiques ;
- suivi des infrastructures de transport et du réseau hydrographique ;
- intégration d'habitations et de surfaces importantes pour prise en compte des enjeux paysagers/humains.



Questions / Réponses



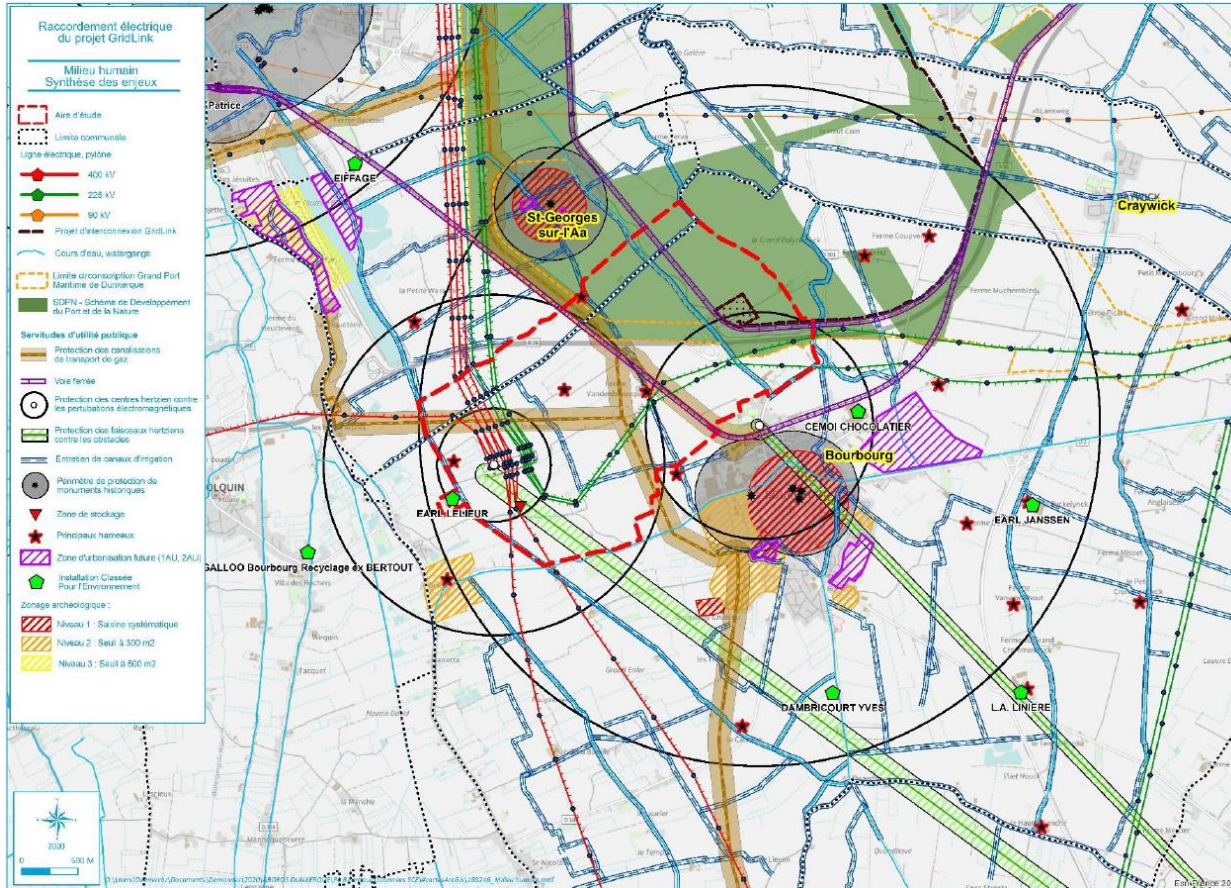
Aire d'étude



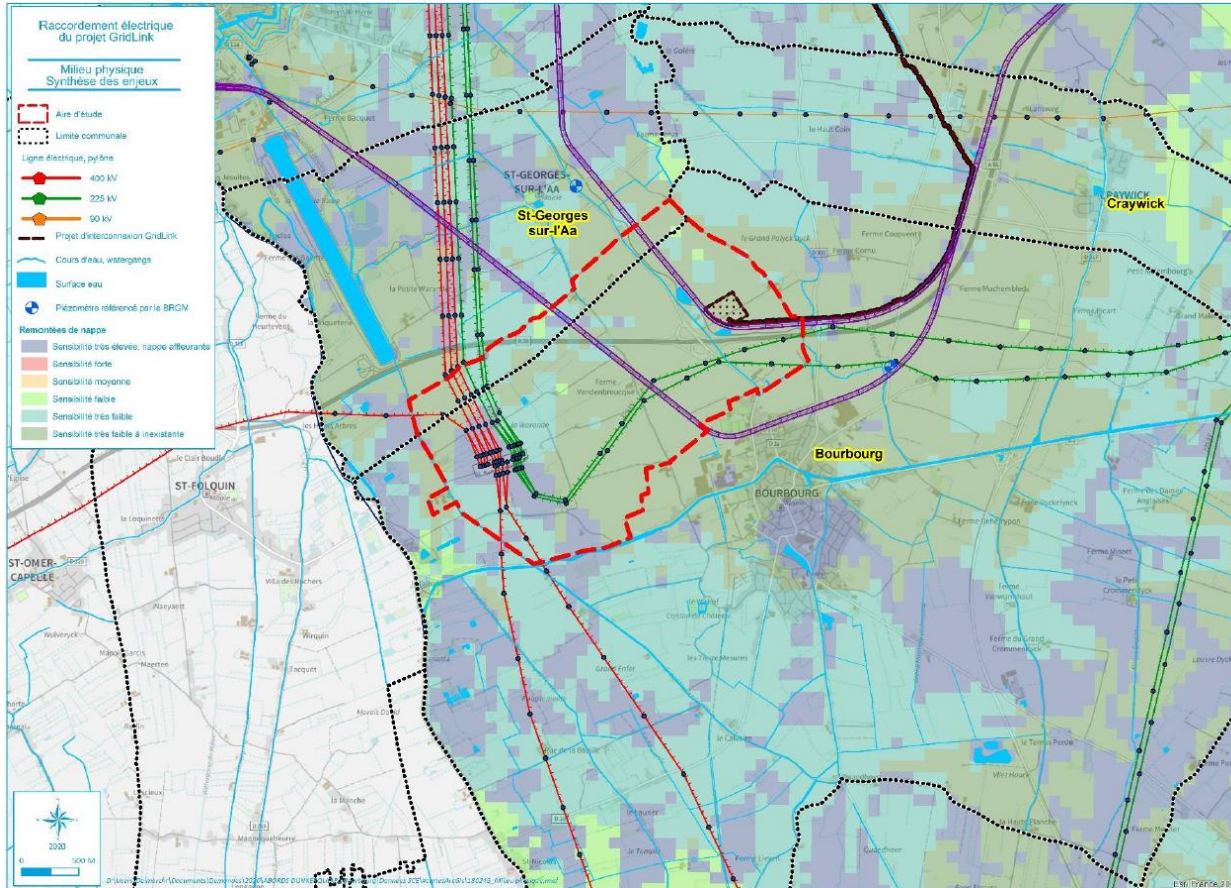
Validation



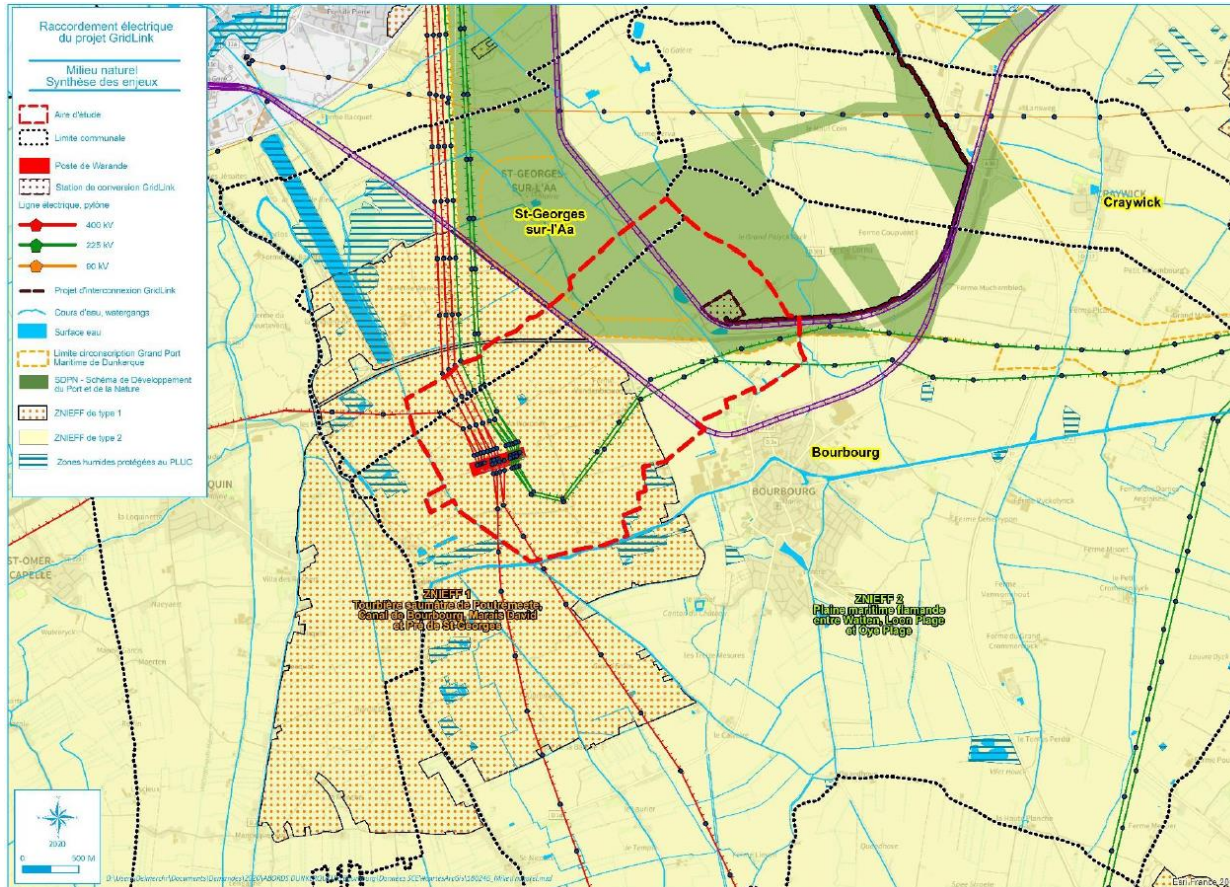
Aire d'étude



- **Préservation du bâti existant et du paysage de plaine maritime ;**
- **compatibilité avec les documents d'urbanisme ;**
- **compatibilité avec les activités humaines existantes ;**
- **préservation des infrastructures existantes et évaluation de plusieurs possibilités pour leur franchissement ;**
- **prise en compte du risque de pollution et des enjeux acoustiques pour les riverains.**



- **Prise en compte de la topographie ;**
- **préservation des sols, de leur qualité agronomique, de leurs fonctionnalités et usages ;**
- **préservation de la qualité des eaux et du réseau de waterings ;**
- **prise en compte des risques naturels, notamment liés aux remontées de nappe.**



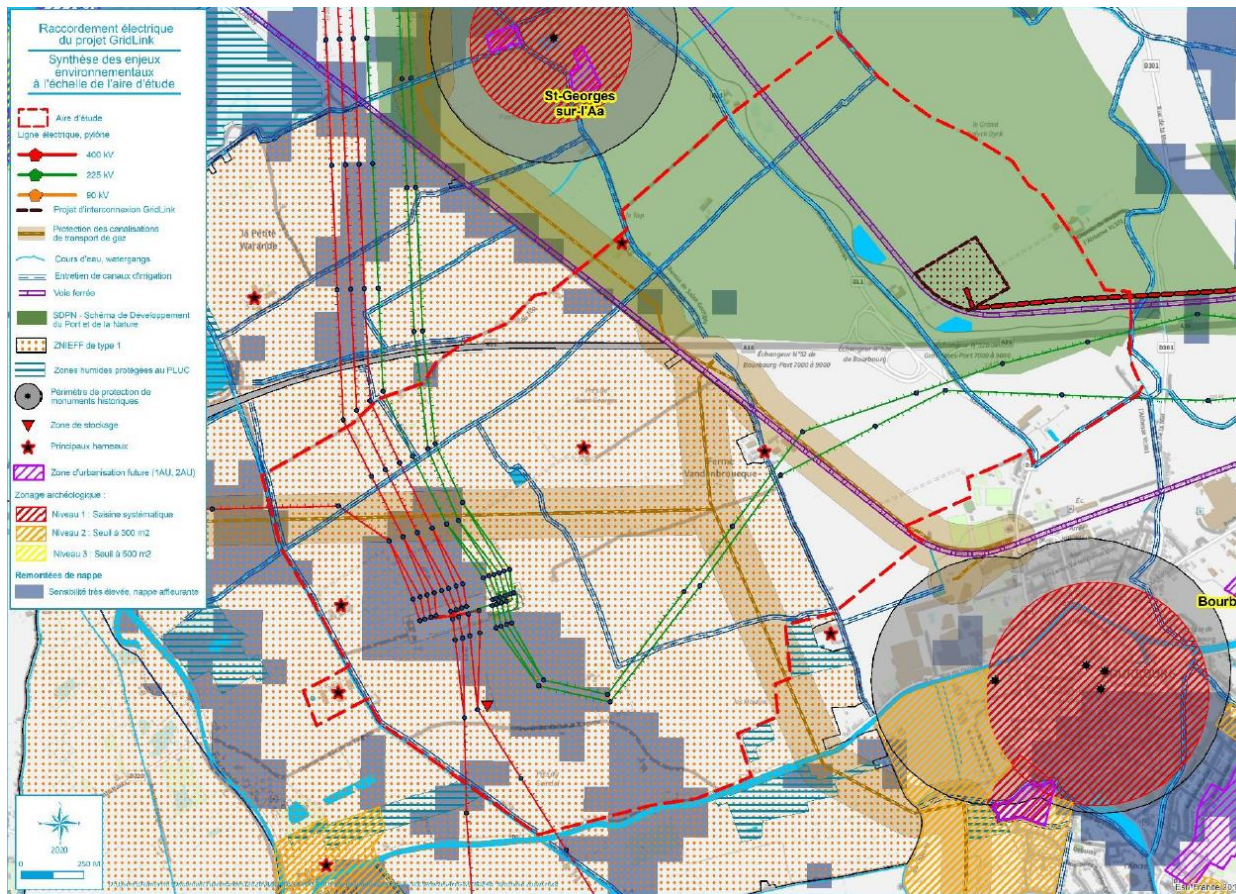
- **Préservation des zones humides protégées au PLUC et inventoriées ;**
- **prise en compte des enjeux liés à 2 ZNIEFF ;**
- **préservation des zones de mesures environnementales du GPMD ;**
- **réalisation d'inventaires écologiques pour identifier les enjeux de continuité écologique et les espèces / habitats à préserver.**

Hiérarchisation des enjeux sur l'aire d'étude

	Enjeux faibles	Enjeux moyens	Enjeux forts
Milieu humain	Planification urbaine Patrimoine	Population et bâti Risques industriels Réseau électrique aérien	Espaces agricoles Infrastructures Risque de pollution Servitudes (gaz)
Milieu physique	Qualité de l'air Bruit Topographie	/	Eaux et réseau hydrographique Risques naturels
Milieu naturel	/	ZNIEFF	Zones humides Mesures GPMD Faune-flore-habitats

Analyse comparative de fuseaux de manière à éviter les zones les plus sensibles

Synthèse des enjeux sur l'aire d'étude

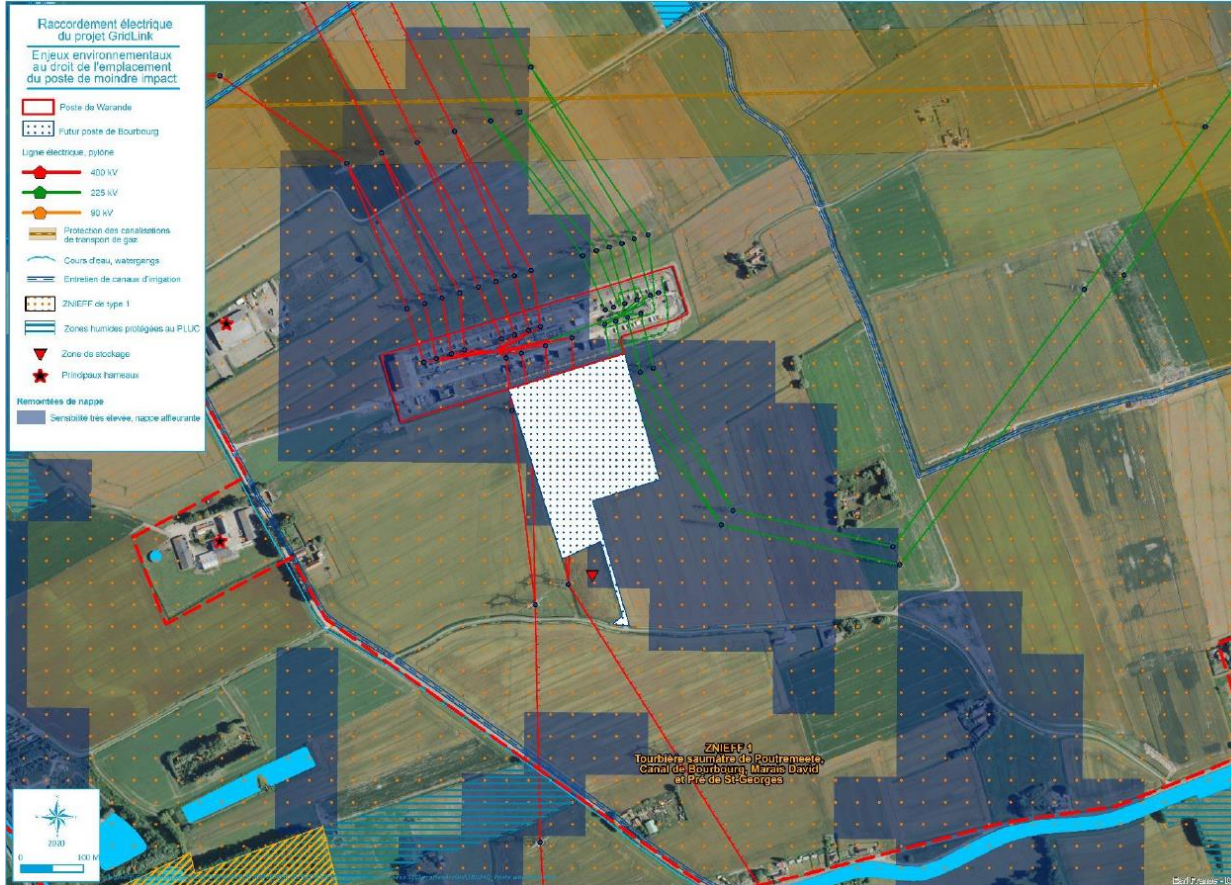




Projet de poste



Emplacement de moindre impact



- Au plus proche du poste existant pour ne pas créer de nouvelles lignes aériennes et limiter l'implantation de nouveaux pylônes ;
- réduction d'emprise pour limiter l'impact sur l'activité agricole (6 ha → 4,5 ha) ;
- prise en compte des enjeux paysagers, écologiques (zones humides potentielles), hydrographiques (wateringues) et industriels (stockage déchets).



Questions / réponses



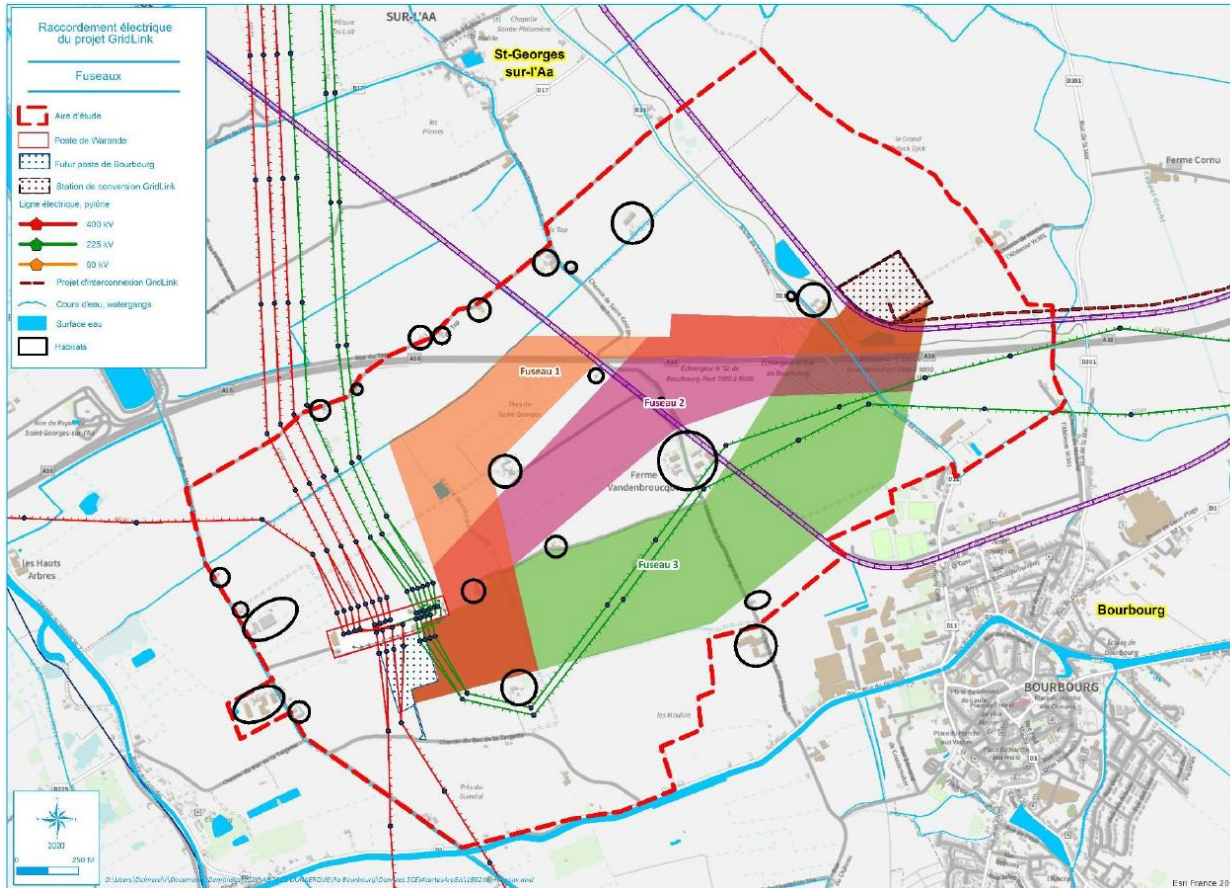
**Emplacement de moindre impact du
projet de poste**



Validation

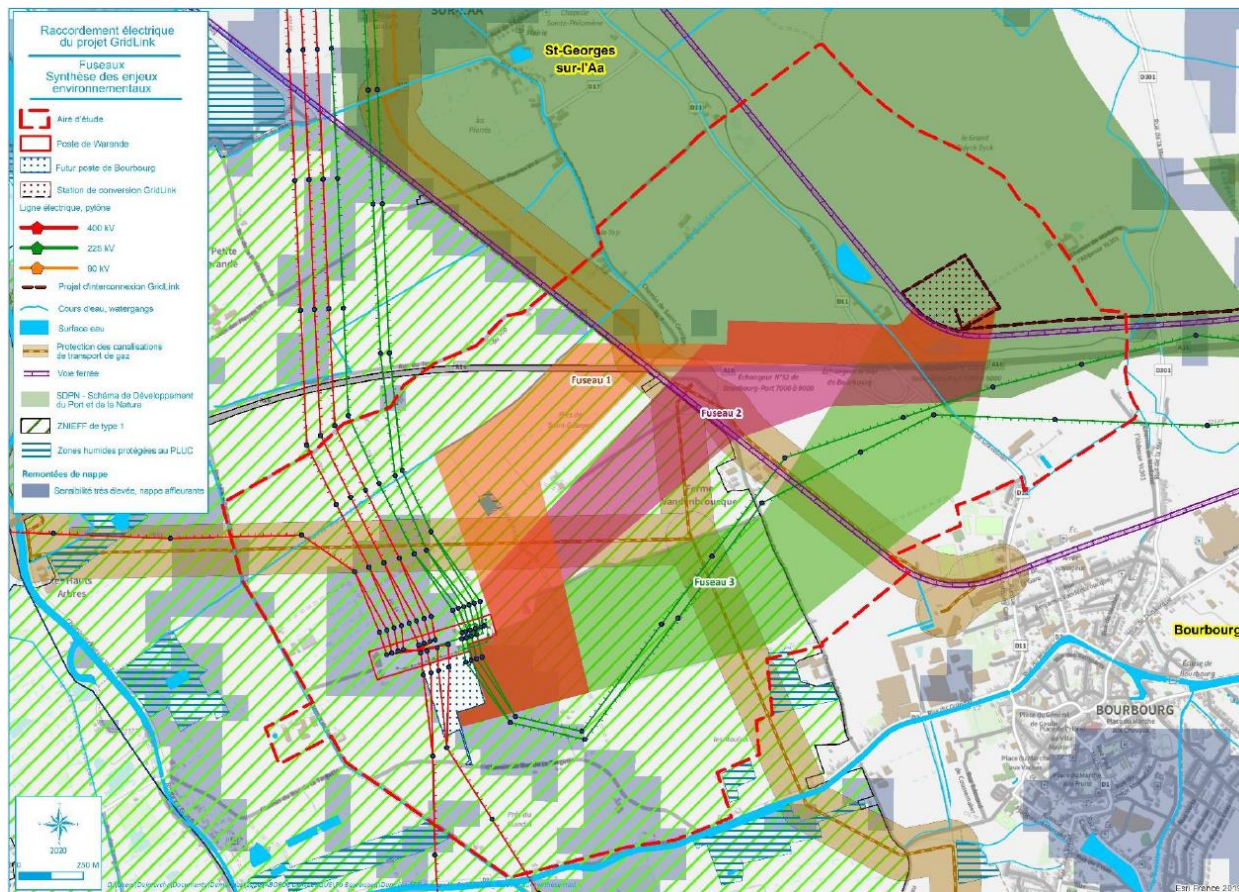


Emplacement de moindre impact



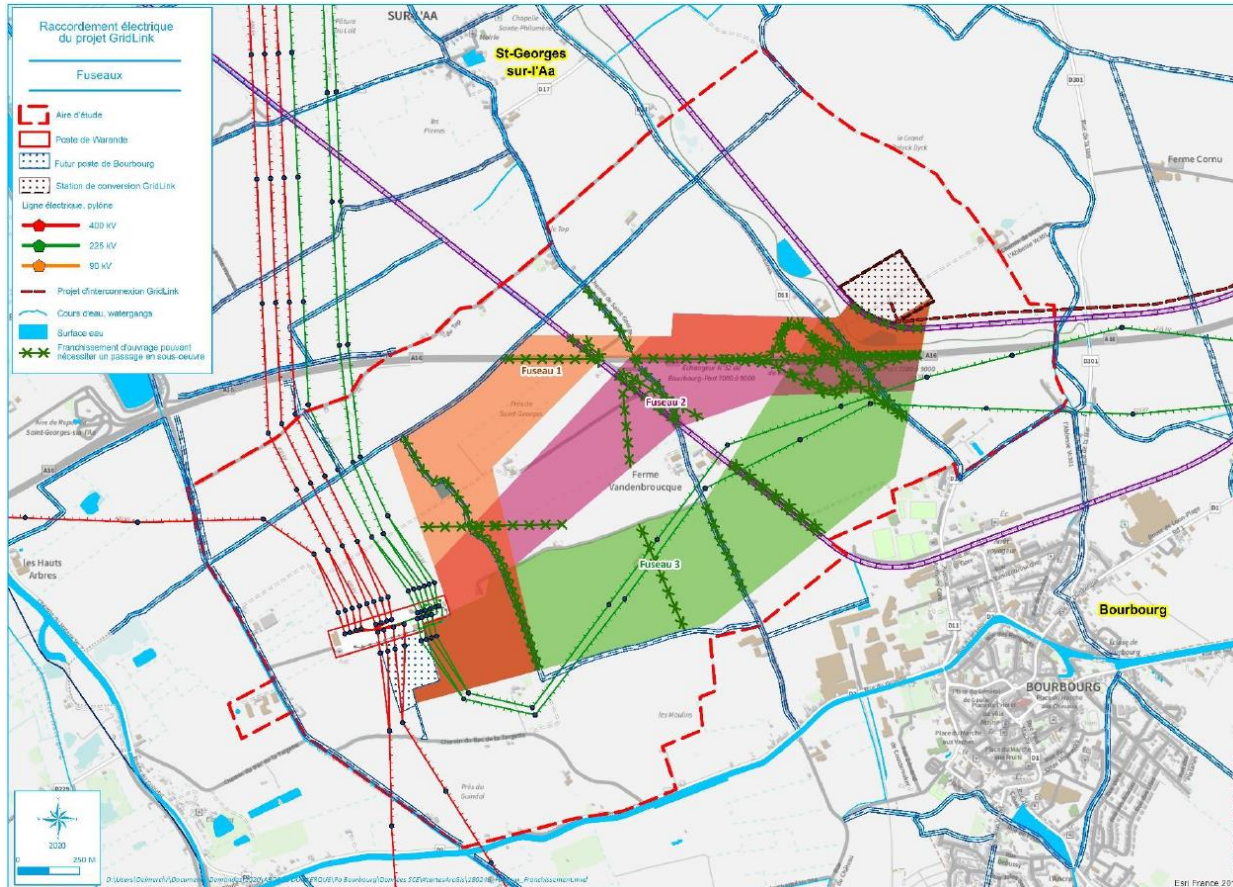
- **Double liaison électrique souterraine entre la station de conversion de GridLink et le poste RTE ;**
- **optimiser l'insertion du projet : au plus proche des infrastructures existantes, en bordure de champs dans la mesure du possible ;**
- **contexte essentiellement agricole avec plusieurs infrastructures (A16, voies ferrées, waterings) à franchir et zones d'intérêt écologique.**

Synthèse des enjeux avec fuseaux (1)



- Fuseaux au sein de ZNIEFF ;
- interception de zones de mesures environnementales du GPMD au nord ;
- interception d'une zone humide pour le fuseau 1 ;
- franchissement à plusieurs reprises de canalisations de transport de gaz ;
- présence du réseau aérien de transport d'électricité pour le fuseau 3.

Synthèse des enjeux avec fuseaux (2)



- **Franchissement de l'A16, de son échangeur, de la RD11, de voies communales et de voies ferrées ;**
- **utilisation du couloir technique du GPMD pour les fuseaux 1 et 2 ;**
- **franchissement de plusieurs waterings ;**
- **risque de remontées de nappe au sud ;**
- **éviter de la plupart des habitations sauf celle à l'est du poste pour les fuseaux 1 et 2.**



Analyse comparative

Thématiques	Fuseau 1	Fuseau 2	Fuseau 3
Population et bâti	Yellow	Yellow	Green
Planification urbaine	Green	Green	Green
Espaces agricoles	Yellow	Yellow	Yellow
Infrastructures de transport et risques industriels	Yellow	Yellow	Yellow
Servitudes	Yellow	Red	Yellow
Paysage et patrimoine	Green	Green	Green
Air, bruit, topographie, eaux souterraines	Green	Green	Green
Réseau hydrographique, qualité des eaux et risques naturels	Yellow	Yellow	Yellow
Zones humides	Red	Yellow	Yellow
ZNIEFF	Yellow	Yellow	Yellow
Gestion environnementale du GPMD	Red	Red	Red
Faune-flore	Green	Green	Green

Conditions très favorables

Conditions favorables

Conditions défavorables

Conditions très défavorables

Fuseau 1	Fuseau 2	Fuseau 3
Linéaire + 25% par rapport au fuseau 3	Linéaire + 5% par rapport au fuseau 3	Le plus court
Utilisation du couloir technique du GPMD	Utilisation du couloir technique du GPMD	Pas de passage par le couloir technique du GPMD
Interception d'une habitation 2 franchissements gaz	Interception d'une habitation 3 franchissements gaz	Pas d'habitation interceptée 2 franchissements gaz
Zone humide interceptée	Pas de zone humide PLUc	Pas de zone humide PLUc

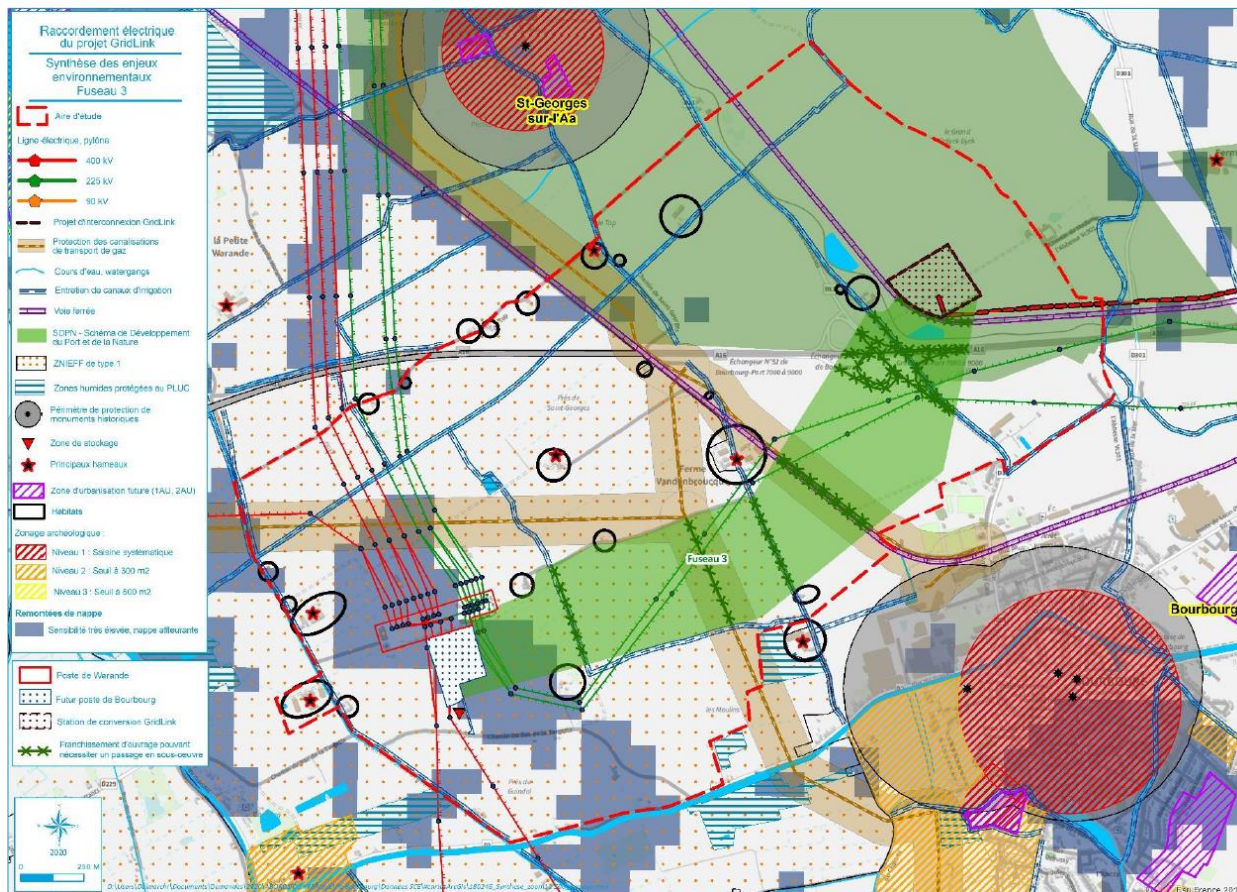
- Traversée de parcelles agricoles → rétablissement du réseau de drainage impacté par le chantier + bonne coordination avec le monde agricole
- Plusieurs franchissements du réseau routier et ferroviaire + des wateringues → majoritairement en sous-œuvre (forages dirigés)
- Planification des travaux selon l'activité agricole et les calendriers biologiques



Proposition du Fuseau de moindre impact



Fuseau de moindre impact



- **Linéaire plus court permettant une emprise limitée en phase travaux ;**
- **aucune zone humide protégée interceptée ;**
- **aucune habitation comprise au sein du fuseau.**



Questions / réponses



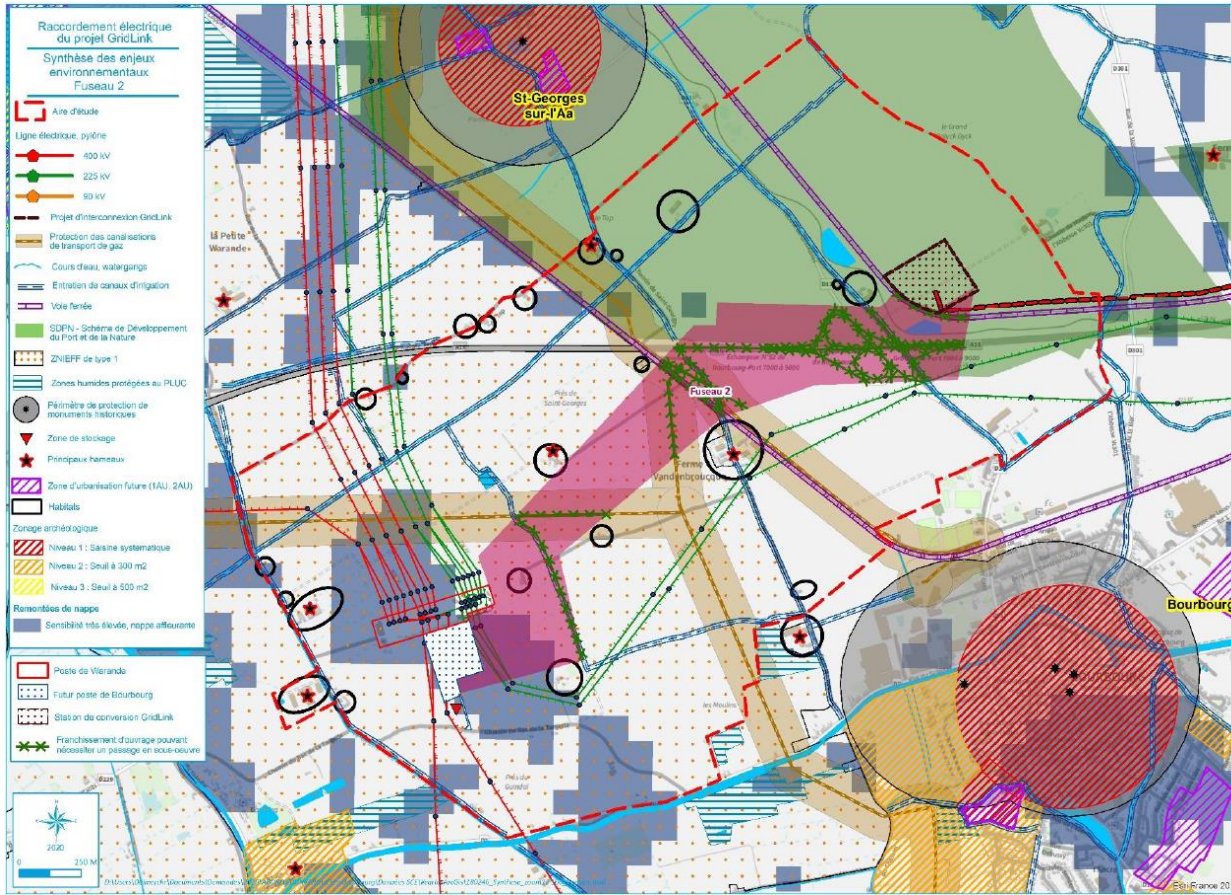
Fuseau de moindre impact



Option du Fuseau de moindre impact



Option du fuseau de moindre impact



- **Utilisation du couloir technique du GPMD ;**
- **aucune zone humide protégée interceptée ;**
- **1 habitation comprise au sein du fuseau, avec des solutions d'évitement possibles ;**
- **1 passage de canalisation de gaz supplémentaire, avec une incidence limitée sur les travaux.**



Validation



Fuseau de moindre impact



06

Le planning prévisionnel





Calendrier du projet

	2020			2021			2022			2023			2024			
Concertation Fontaine	■	■														
Etude d'impact	■	■	■	■												
Demande d'autorisation environnementale				■	■	■	■									
Déclarations d'utilité publique (poste et liaison)				■	■	■	■									
Procédures administratives de détail								■	■							
Conventionnement et achat terrain				■	■	■	■	■	■							
Etudes liaison souterraine			■	■	■	■	■									
Etudes poste et adaptation ligne aérienne			■	■	■	■	■	■								
Travaux										■	■	■	■	■	■	
Mise en service du raccordement																■

Procédures administratives et concertations	Dossiers environnement	Etudes techniques	Travaux et mise en service
---	------------------------	-------------------	----------------------------



07

Merci de votre attention

